Antonomase et reformulation dans le récit de voyage

Véronique Magri

▶ **To cite this version:**

Véronique Magri. Antonomase et reformulation dans le récit de voyage. L'analisi linguistica e letteraria, 2020, pp.27-42. hal-02902605

HAL Id: hal-02902605
https://hal.science/hal-02902605

Submitted on 24 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANTONOMASE ET REFORMULATION DANS LE RÉCIT DE VOYAGE

VÉRONIQUE MAGRI
Université Côte d'Azur, CNRS, BCL, France

C'est par contraste que les spécificités d'une catégorie peuvent être précisées. Les noms propres sont traditionnellement opposés aux noms communs qui sont, eux, associés à un contenu conceptuel :

> Les noms propres […] ne sont pas intégrés dans le réseau sémantique. Par rapport aux autres unités lexicales, noms communs en particulier, ils occupent une place spécifique et marginale dans la structure sémantique d'une langue donnée[1].

Cette position dite marginale s'explicite si on envisage plus précisément deux questions : celle de la référence et celle du sens du nom propre. La linguistique structurale s'avère insuffisante pour définir le nom propre, le modèle saussurien subordonnant la notion de sens à celle de signe, dont les deux faces, signifiant et signifié, sont en corrélation et réalisent la clôture du signe. Les logiciens mettent, quant à eux, l'accent sur la fonction référentielle du nom propre. Au sein de la théorie de la référence, deux thèses s'opposent, le causalisme et le descriptivisme[2]. Les tenants du causalisme s'accordent sur la priorité de la fonction désignative associée au nom propre, défini comme « désignateur direct rigide » (S. Kripke) : le nom propre est dépourvu de signification ou de connotation, renvoie à un objet du monde sans le décrire ni le classifier et réfère au même objet dans tous les mondes possibles construits ou *stipulés* par le discours où cet objet existe. Les emplois du nom propre sont liés par des chaînes causales à un premier acte de dénomination ou « acte de baptême ». La théorie descriptiviste de la nomination, développée par G. Frege, prône une relation indirecte entre le nom propre et l'objet du monde. Les noms propres fonctionnent comme des substituts de descriptions définies qui pointent des propriétés de leur référent. Pour J. R. Searle encore, le nom ne se départit pas d'une présupposition descriptive.

Le point de vue des anthropologues peut s'avérer utile dans une étude sur le récit de voyage. Les anthroponymes, outre leur rôle d'identification, servent à classer les individus et signifient (C. Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage,* 1962). La nomination manifeste l'exercice d'une forme de pouvoir. Si on peut transposer ce point de vue à l'autre branche de l'onomastique, occupée par les toponymes, on peut suivre les fluctuations des noms de lieux au cours du temps, comme signes d'une appropriation discursive d'un même espace. Dans l'exemple suivant, la variété des noms attribués à la même ville témoigne de la mouvance dénominative liée à l'Histoire et aux civilisations :

> J'arrivai à *Ibsamboul*, que les Égyptiens nommaient *Abochek*, les Grecs *Abcocis*, et les Arabes *Abou-Sembil*, le père de l'épi. (Du Camp 1854, *Le Nil* : 138)

Le toponyme, qui est au cœur du récit viatique, et qui est moins étudié que les anthroponymes, a cette particularité de dériver généralement de noms communs, servant à décrire une configuration spatiale le plus souvent ; cependant, la signification peut être occultée, soit par une graphie ancienne ou étrangère, soit parce que la motivation qui a prévalu à l'acte de baptême n'est pas pérenne et n'est plus vérifiable à un moment donné.

Les linguistiques énonciatives renouvellent l'approche du nom propre par l'attention portée au contexte. Je retiendrai pour cette étude que le nom propre, de manière générale, assure la continuité référentielle dans un monde construit donné, n'a pas de sens conceptuel codifié qui en ferait une unité de la langue mais a un sens de « nature instructionnelle »[3] qui permet d'établir une relation de référence. Et, en raison de ce lien mémoriel avec le référent originel qui persiste quels que soient les emplois, et même s'il y a volonté de rupture avec une mémoire dans le cas des redénominations des toponymes qui accompagnent des changements politiques[4] par exemple, on peut affirmer à la suite de plusieurs linguistes que le nom propre est associé à un contenu ou à un *dossier* pour reprendre le terme de P. Grice ; celui-ci correspond à un ensemble de connaissances encyclopédiques à acquérir ; autrement dit, le nom propre est associé à plusieurs propriétés acquises par un lien mémoriel établi avec le référent originel,

---

[1] G. Kleiber, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, "Recherches linguistiques", VI, 1981, pp. 404-405.

[2] F. Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Colin, Paris 2014.

[3] M.-N. Gary-Prieur, *Où il est montré que le nom propre n'est (presque) jamais modifié*, "Langue française", 146-2, 2005, pp. 53-66, p. 60.

Ce sens de nature instructionnelle permet d'établir une relation de référence dans le cadre d'un énoncé. La référence peut toutefois s'entendre en un sens relativement dénotatif ou en un sens plus complexe, la référenciation associant dénotation et point de vue de l'énonciateur sur le référent (voir la théorie de A. Rabatel).

[4] La dénomination et la redénomination sont « des lieux d'exercice du pouvoir du dominant pour l'appropriation ou la réappropriation symbolique de l'espace, au moyen de l'imposition de ses valeurs » (R. Kalhouche, *La dénomination / redénomination : un lieu de conflit identitaire in Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S. Akin ed, Publications de l'université de Rouen, Rouen,1999, pp. 183-188. Cité par J.-L. Vaxelaire, *Les Noms propres. Une analyse lexicologique et historique*, Champion, Paris 2005, p. 167.

dès lors que l'acte de baptême a eu lieu. Il s'ensuit que le toponyme « induit une série indéfinie d'interprétants, plus riches et plus chargés d'affectivité que ne le sont les interprétants des noms communs »[5].

> L'essentiel du sens d'un nom propre est contenu dans un extralinguistique réel ou imaginaire, avec lequel il est pratiquement en relation de désignation directe ; l'existence de ce sens suppose une connaissance directe du référent ou indirecte par le biais d'une description de type encyclopédique. […] Le nom propre possède en réalité un potentiel de signification aussi riche et un rapport au sens au moins aussi complexe que le simple nom commun[6].

Dans cette étude, le nom propre est étudié en contexte : d'une part, au niveau phrastique par les configurations syntaxiques dans lesquelles il s'inscrit, d'autre part, au niveau discursif par le modelage du sens qu'il contribue à opérer et par les relations interlocutives qu'il construit. Je m'intéresse aux emplois dits non prototypiques du nom propre de lieux : les emplois dits prototypiques pourraient être définis par une liaison stable et unique entre le toponyme et ce que j'appellerai son référent initial, à la suite de différents linguistes. Les emplois attestés dans les récits de voyage qui seront analysés sont ceux qui favorisent son statut figural et réalisent la figure de l'antonomase. Cette figure, clairement identifiée dans les manuels de rhétorique, sera envisagée à la lumière du processus de la reformulation qui est une manière de redite modulée. Le récit de voyage est sous-tendu par cet enjeu pragmatique essentiel qui est de dire l'altérité en passant par l'acte de la dénomination. Le voyageur doit donner accès au référent par une représentation lisible – tous les procédés de traduction au sens large peuvent être considérés comme spécifiques de ce genre textuel. L'antonomase, comme transcription d'un toponyme étranger, fait partie de ces processus de dénomination et de traduction-interprétation.
Le corpus d'étude est constitué de l'ensemble des textes, classés sous l'étiquette *récit de voyage*, dans la base de données Frantext[7].
Le statut figural du toponyme sera envisagé d'abord comme possibilité induite par la traduction du nom propre et comme propriété définitoire de l'antonomase. Les configurations syntaxiques qui déclenchent la lecture figurée seront ensuite observées avant de voir comment l'antonomase peut révéler un stéréotype.

1. Le statut figural – traduction et antonomase

1.1 La traduction du toponyme

Le toponyme a une particularité bien identifiée : la plupart du temps, l'acte de baptême qui a prévalu à son établissement résulte d'une volonté descriptive liée aux caractéristiques topographiques ou à un événement en particulier. La traduction du nom propre permet alors de retrouver cette motivation que l'étrangeté de la langue-source peut occulter. Il n'est pas ici question des procédés d'acclimatation morphologique et phonétique d'un nom propre étranger à une langue-cible, qui, par exemple, établissent une équivalence entre *Gênes* et *Genova* mais du remplacement d'un nom propre par une expression définie équivalente, comme dans les exemples suivants :

> [1] Gibraltar était appelé par les Arabes Ghiblaltâh, c'est-à-dire le *Mont de l'Entrée*. Jamais nom ne fut mieux justifié. Son nom antique est Calpé. Abyla, maintenant le *Mont des Singes*, est de l'autre côté en Afrique (Th. Gautier, *Voyage en Espagne*, 1843, p. 436)
> [2] Les sept pitons saillants ou sept têtes, qui leur ont fait donner le nom de *Seba'Rous*. (Fromentin, *Un été dans le Sahara*, 1874, p. 42)
> [3] Les Arabes appellent ce lieu d'un nom qui veut dire *rocher coupé*. Les croisés le nomment dans leurs chroniques castel peregrino (château des pèlerins). (Lamartine, *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient (1832-1833) ou Notes d'un voyageur*, 1835, p. 378)

Cette reformulation interlinguale qui use de marqueurs reformulatifs explicites comme « c'est-à-dire », « qui veut dire » ou minimaux comme la mise entre parenthèses s'assimile à une paraphrase reformulative qui maintient les deux énoncés, source et cible, en présence. L'accès au statut figural se réalise quand une plus-value esthétique voire poétique accompagne la traduction, qui ne se limite pas de ce fait à la simple équivalence linguistique, par exemple lorsqu'un énoncé traduit peut être interprété comme métaphorique : « Petah-Tikwah » est la « porte de l'espérance » (Tharaud & Tharaud, *L'An prochain à Jérusalem*, 1924, p. 124). Les frontières entre nom propre et nom commun s'éludent dans ces cas de traduction, au profit d'une recréation lexicale.

---

[5] J. Molino, *Le nom propre dans la langue*, "Langages", 1982, pp. 5-20, p. 16.
[6] M. Ballard, *Le nom propre en traduction*, Ophrys, Paris 2001, p. 107.
[7] Je renvoie à la bibliographie de cette base, qui compte 61 textes traités comme récits de voyage et étiquetés sur le plan grammatical. Les extraits cités renvoient aux éditions choisies dans *Frantext.* Les citations ne précisent que la date de la première édition. Les italiques sont de mon fait, sauf mention contraire. Voir V. Magri, *Marqueurs de reformulation : exploration outillée et contrastive dans deux corpus narratifs*, "Langages", *Reformulations*, 212, 2018, pp. 35-50.

Avec la traduction du toponyme, un transfert est assuré entre les langues, au niveau des signifiants, tandis que la description définie qui est proposée en alternative peut se charger d'une signification rendue accessible au lecteur voire se doter d'une dimension poétique.
L'antonomase réalise aussi un transfert de signifiant à signifiant mais ajoute une manipulation qui se joue au niveau de la référence.

1.2 L'antonomase comme reformulation

L'antonomase procède d'une opération de substitution. À l'origine, Quintilien n'envisage que les cas de substitution d'un nom commun à un nom propre : la figure voisine alors avec la désignation périphrastique qui cible une propriété caractéristique de l'objet du monde (« la capitale de la France » désigne Paris par exemple) ou un événement rattaché de manière culturelle ou contingente au toponyme[8] ; l'énoncé « la ville de ma naissance » pointera un référent variable selon l'énonciateur mais unique dans un monde construit. Avec Du Marsais, la définition s'élargit aux manipulations symétriques de remplacement d'un nom commun par un nom propre. Des linguistes actuels distinguent la figure lexicalisée et stabilisée en langue, qui correspond strictement à l'antonomase, et l'emploi métaphorique dépendant d'un contexte d'énonciation[9]. Dans le cadre de mon étude, je parlerai indistinctement d'antonomase ou d'emploi métaphorique puisque je m'intéresse uniquement aux cas de figures *construites* dans le discours[10]. La particularité de l'analyse menée ici est que la substitution joue entre deux noms propres de lieux. Cette spécificité ne change rien cependant à la définition de l'antonomase que je reprends ici :

> Un Npa [nom propre en emploi antonomasique] est un Np employé pour désigner un référent autre que son porteur initial, sur la base d'une similitude reconnue entre les propriétés du référent visé et celles du porteur initial. (Flaux 2000 : 123)

Dans ces emplois, la fonction désignative n'est pas prioritaire, autrement dit le nom propre utilisé ne renvoie pas à son référent initial, objet du monde réel. Un toponyme est extrait de l'univers connu pour décrire ou simplement dénommer un lieu rencontré au cours du voyage. C'est à la lumière du processus de la reformulation que j'aimerais observer le processus à l'œuvre alors. Il se produit comme une reformulation à double détente. Le récit de voyage a cette particularité de privilégier le registre didactique et de tenter l'analogie qui conduit de l'inconnu au connu et réciproquement pour une meilleure appréhension de l'altérité. Quand le voyageur use d'un nom propre en antonomase, il établit une analogie entre le lieu étranger et un autre lieu censé appartenir à une encyclopédie partagée avec le récepteur. Ce processus de transcription de la réalité étrangère peut s'assimiler à une opération de reformulation du nom de lieu découvert par un toponyme qui table sur une plus grande proximité cognitive. Ce toponyme plus familier subit encore un autre type de reformulation, qui l'éloigne de sa fonction désignative première, et le fait fonctionner comme un catégoriseur. Des linguistes parlent alors de nom propre modifié, assurant une « fonction non plus distinctive identifiante, mais descriptive, classifiante ou caractérisante »[11] :

> [4] La Belgique est *une Lombardie dont Anvers est la Venise*. (J. Michelet, *Sur les chemins de l'Europe*, 1874, p. 229)

Dans cet exemple, le syntagme « une Lombardie » ne sert pas à pas désigner le référent initial et n'a donc pas de fonction identifiante. Cependant, l'interprétation se construit par rappel du présupposé qui associe la Lombardie à son référent initial. On peut établir une typologie par niveaux quant à la modification du nom propre qui peut conduire à un emploi en antonomase : sur le plan syntaxique lorsque le nom est accompagné d'une détermination quelle qu'elle soit, sur le plan sémantique si le contenu du nom propre est modifié, sur le plan référentiel enfin si le lien avec le référent initial est modifié[12].

---

[8] Voir N. Flaux, *Nouvelles remarques sur l'antonomase*, "Lexique", 15, 2000, pp. 117-144 pour un parcours de l'histoire de l'antonomase.
[9] M. Riegel – J.-C. Pellat – R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris 1994, p. 178.
[10] Historiquement, l'antonomase est associée à différents tropes : « elle est *synecdoque* d'individu pour P. Fontanier (*Les Figures du discours*, Flammarion, Paris [1830] 1968, p. 95) comme pour C. C. Du Marsais (*Traité des tropes*, Le nouveau commerce, Paris 1757/1977, p. 9), *métonymie* pour B. Lamy (*La Rhétorique ou l'art de parler*, University of Sussex Library, Brighton [1675] 1969, p. 94), *métaphore* pour B. Gibert (*La Rhétorique ou les règles de l'éloquence*, Huart, Paris 1742, p. 555-558) selon la nature des termes reliés, nom propre et nom commun, et selon le lien sémantique entre sens propre et figuré. (Voir P. Siblot – S. Leroy, *L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale*, "Les Mots", 63, 2000, pp. 89-104, p. 93).
Entre deux noms propres, la relation me semble prioritairement d'ordre métaphorique, reposant sur une analogie construite entre deux référents.
[11] K. Jonasson, *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Duculot, Louvain-la-Neuve 1994, p. 172.
[12] N. Laurent – C. Reggiani, *Seuils du nom propre*, Lambert-Lucas, Paris 2017.

La problématique de la reformulation m'a paru fournir un angle d'approche original de l'antonomase. Comme modalité de retour sur un dire antérieur, la reformulation se définit comme reprise du signifié mais non du signifiant[13]. La reformulation participe du processus dynamique de nomination de l'objet du monde découvert et se réalise au travers de deux procédés, la paraphrase et la périphrase, qui présentent des points de contact : la *paraphrase* n'est pas retenue dans la *Pragmatique des figures du discours*[14] (Bonhomme, 2005) ; en revanche, les deux phénomènes trouvent place dans le *Dictionnaire des procédés littéraires* de B. Dupriez[15] ainsi que dans l'inventaire des figures du discours établi par P. Fontanier[16]. Les rhétoriciens voient dans la périphrase une figure interprétable en termes de substitution par extension par rapport à la dénomination immédiate. P. Fontanier encore la définit comme figure d'emphase et la rapproche de la paraphrase de même que R. Martin[17] voit dans la substitution périphrastique un type de paraphrase. La périphrase B d'un mot A est, si on veut retenir une définition linguistique, « un groupe non codé de plusieurs mots, qui a le même *designatum* ou le même signifié »[18] que le mot ; elle « vise à désigner un certain objet (ou une personne) de la réalité en la décrivant à l'aide d'une propriété au lieu de la dénommer directement »[19]. Toutes ces définitions mettent en évidence un point essentiel sur le plan sémantique : les deux procédés sont sous-tendus par le choix de *propriétés* associées au nom de substitution ; si celles-ci vont, pour ainsi dire de soi, pour un nom commun parce qu'elles sont fixées en langue, elles engagent une autre problématique pour le nom propre.
Paraphrase et périphrase sont à distinguer nettement sur le plan processuel et, corollairement, sur le plan distributionnel. Toutes deux proposent une substitution mais qui est saisie à un point différent de sa réalisation. De fait, la paraphrase maintient la coprésence des deux toponymes dans l'énoncé, la périphrase remplace le toponyme découvert par un nom de lieu détaché de son référent initial et qui assure, seul, la fonction désignative.
La structure appositive établit un lien d'équivalence entre les deux unités exprimées et simplement juxtaposées dans l'exemple suivant. L'ordre inverse serait d'ailleurs envisageable : seul le lien de dépendance entre terme support et terme apport qui établit une hiérarchie informationnelle serait, dans ce cas, inversé. « Cadix » et « Saint-Malo » sont les deux toponymes mis en relation par le discours :

> [5] Cadix est une belle ville de mer, sur une île plate qu'une chaussée relie à la terre : *un Saint-Malo oriental*, avec moins de style et plus de fantaisie que le nôtre avant son trépas. (A. T'Serstevens, *L'Itinéraire espagnol*, 1963, p. 143) [emploi paraphrastique]

En revanche, dans l'extrait suivant, la structure avec présentatif dispense de l'expression du toponyme comparé dans le même énoncé. La valeur de déictique associée au démonstratif soutient la construction analogique *in absentia*[20] (S. Leroy 2004) :

> [6] C'est ici *une Babel*, un brouhaha où tous les costumes de l'Orient se croisent et où l'on entend tous les langages. (P. Loti, *Suprêmes visions d'Orient*, 1921, p. 1449) [emploi périphrastique]

Quelle que soit la configuration syntaxique, les toponymes transplantés se doublent d'une dimension commentative et réévaluative. « Un Saint-Malo oriental » emprunte au référent initial tout en subissant une modification opérée par l'adjectif relationnel de valeur déterminative et le groupe prépositionnel qui suit. La paraphrase pourrait être dite inclusive ; elle est portée par le toponyme comparant.

2. L'antonomase et les marqueurs syntaxiques

Dans les deux cas envisagés, paraphrastique ou périphrastique, des marqueurs syntaxiques signalent l'emploi en antonomase du toponyme. Trois se trouvent réalisés dans le corpus : l'emploi du déterminant à la gauche du nom propre, les expansions présentes sous la forme d'un complément de nom ou d'un adjectif, les marqueurs d'approximation, autant de constructions qui suspendent la « fonction d'opérateur d'individualisation qui caractérise les noms propres »[21] et le font entrer dans un réseau sémantique dont il est à l'origine exclu. Déterminant et expansion du nom doivent être analysés en corrélation. Le déterminant comme marqueur syntaxique doit être différencié de l'article défini faisant partie de l'unité lexicale quelquefois, par exemple pour

[13] Voir A. Rabatel – V. Magri, "Le Discours et la langue", 7.2., *Répétitions et genres,* 2015, p. 9.
[14] M. Bonhomme, *Pragmatique des figures de discours*, Champion, Paris 2005.
[15] B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, 10/18, Paris 2003.
[16] P. Fontanier, *Les Figures du discours*, Flammarion, Paris 2009 rééd.
[17] R. Martin, *Pour une logique du sens*, PUF, Paris 1983.
[18] J. Rey-Debove, *Lexique sémiotique*, PUF, Paris 1979.
[19] C. Fuchs, *La Paraphrase*, PUF, Paris 1982, pp. 63-64.
[20] S. Leroy, *De l'identification à la catégorisation. L'antonomase du nom propre en français*, Peeters, Louvain 2004. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00086307/, dernière consultation le 13 mai 2019.
[21] M.-N. Gary-Prieur, *Où il est montré que le nom propre n'est (presque) jamais modifié*, p. 53.

le toponyme *La Beauce*. Cette précision apportée, on constate que, majoritairement, ce sont les déterminants indéfini et démonstratif qui précèdent un nom propre en antonomase.

2.1 L'antonomase périphrastique

L'antonomase périphrastique ou *in absentia* freine l'emploi du nom propre sans déterminant ; un énoncé du type « C'est Saint-Malo » pour désigner la ville de Cadix, conduit à un énoncé contrefactuel qui établit métaphoriquement la stricte équivalence entre les deux villes, sans restriction aucune. L'interprétation identifiante est aussitôt évincée au profit d'une lecture figurale. On ne trouve pas d'occurrence de ce type dans le corpus. Tout au plus pourrait-on imaginer un énoncé du type « c'est Saint-Malo ! » dans lequel le point d'exclamation final fonctionnerait comme indice commentatif et signal de la lecture métaphorique à faire. Les occurrences où le nom propre est antonomasique s'accompagnent toujours, dans le corpus, d'expansions qui neutralisent le processus de renvoi au référent initial. Ces syntagmes nominaux sont soit sujet grammatical de la phrase, soit séquence d'un présentatif comme « c'est ».
Le complément déterminatif « de la Judée » dans l'exemple [7] permet de transposer le nom propre dans un autre univers contingent. Le démonstratif ajoute une valeur déictique au syntagme référentiel qui pourrait dispenser de toute valeur déterminative le complément prépositionnel :

> [7] Et cette *Arcadie de la Judée* réunit ainsi toujours, à la majesté et à la gravité des contrées montagneuses, l'image de la fertilité et de l'abondance variées de la terre. (Lamartine 1835, *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient (1832-1833) ou Notes d'un voyageur* : 335)

Ce type d'antonomase illustre le processus de la catégorisation qui rapproche le fonctionnement du nom propre de celui du nom commun, pourvu d'un sens conceptuel. Le nom propre crée une « classe discursive », contingente et instable puisqu'elle est dépendante du contexte d'énonciation[22]. Cette classe est fondée sur des liens de similarité établis entre le référent initial et le référent discursif. C'est la même redéfinition qui est opérée dans l'exemple suivant : « sous le ciel de l'Asie » vient construire une nouvelle image qui emprunte au référent initial. Les éléments descriptifs organisés autour du participe présent légitiment l'analogie par des propriétés censées être comme indissociables des Alpes ou du moins constitutives de l'image des Alpes :

> [8] [Le Liban] C'est une montagne solennelle comme son nom. Ce sont *les Alpes sous le ciel de l'Asie*, plongeant leurs cimes aériennes dans la profonde sérénité d'une éternelle splendeur. (A. de Lamartine, *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient (1832-1833) ou Notes d'un voyageur*, 1935, p. 177)

L'image des Alpes ne subit cependant aucune restriction. La situation est différente dans l'exemple [9] où le syntagme antonomasique use cette fois d'un article indéfini qui s'accompagne d'un adjectif de valeur essentielle et non accessoire, « clair ». La relative, arrivant en second lieu, est simplement explicative, apportant un complément d'information pour ajuster l'analogie mais ne jouant pas un rôle restrictif :

> [9] Elle [Ségovie] rappelle Tolède par sa position sur un promontoire, par ses remparts confondus avec les demeures humaines. Mais *c'est un Tolède clair*, dans les jaunes, les roses et les ivoires, et qui n'est pas encerclé par le Styx. (A. T'Serstevens, *L'Itinéraire espagnol*, 1963, p. 224)

> [10] [Le cratère de Rano-Kaou] C'est *un Colisée immense et magnifique* dans lequel manœuvrerait aisément toute une armée. (P. Loti, *L'île de Pâques*, 1899, 23)

L'article indéfini est encore employé dans l'exemple [10] où *le Colisée* partage avec les toponymes cette propriété qui l'inscrit dans la mémoire collective comme élément notoire. On peut hésiter, en revanche, sur la valeur informationnelle des adjectifs « immense et magnifique » : est-elle restrictive ou simplement commentative ? Si on considère qu'il s'agit là de propriétés indissociables du Colisée dans l'imaginaire collectif, on peut opter pour la seconde interprétation. Ce fonctionnement sémantique peut être rapproché de l'emploi des adjectifs accolés au toponyme que l'on trouve dans des expressions comme « Tanger la Blanche » (P. Loti, *Au Maroc*, 1890, p. 171), « la dominante Bergame » (J. Michelet, *Sur les chemins de l'Europe*, 1874, p. 432). Les adjectifs, précédés de l'article défini, prennent une valeur définitoire du toponyme. Ils fonctionnent en emploi synecdochique puisqu'une propriété, qu'elle soit visuelle ou physique, permet de circonscrire le référent.
Dans l'exemple [11], l'emploi de l'article indéfini s'accompagne ou non de compléments autres :

[22] M.-N. Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, Paris, CNRS Editions, Paris 1994, p. 79.

[11] En ce moment, j'ai eu l'idée d'une ville terrible, de quelque ville épouvantable et démesurée, comme serait *une Babylone ou une Babel de cannibales où il y aurait des abattoirs d'hommes.* (G. Flaubert, *Par les champs et par les grèves*, 1848, p. 289)

L'expansion à droite bride la simple interprétation désignative ou dénominative du nom propre[23] et fonctionne comme instruction à construire l'interprétation métaphorique pour le nom *Babel*. Le complément en *de,* « de cannibales », complété par la relative, joue le rôle d'une enclosure en ce sens qu'il « neutralise les incompatibilités entre les domaines sémantiques »[24] et crée une nouvelle entité. Le conditionnel modalise encore l'analogie audacieuse entre une ville française et Babylone ou Babel. « Babylone » se passe d'expansions restrictives puisque l'article indéfini suffit à extraire un élément d'une classe présupposée : implicitement se lit une pluralité d'objets qui pourraient porter le nom de Babylone.
Ces cas sont bien entendu à distinguer de l'emploi de l'article indéfini ou démonstratif déictique illustrés par les exemples suivants :

[12] Nous finissons la journée dans *un Ispahan de ruines et de mort,* qui se fait de plus en plus lugubre à mesure que le soleil baisse. (P. Loti, *Vers Ispahan,* 1904, p. : 972)
[13] Tout *cet Ispahan de lumière et de mort*, baigné dans l'atmosphère diaphane des sommets... (P. Loti, *Ibid.*, p. 1019)

Ce sont de multiples facettes d'un même lieu qui sont désignées, « de ruines et de mort », « de lumière et de mort » comme pour construire une vue impressionniste de la ville, rappelant que l'objet n'existe que par sa représentation. Dans ces extraits, l'emploi du nom propre reste prototypique et s'appuie sur l'expérience de la ville vue par le voyageur. L'antonomase participe, elle, à la création d'un nouvel objet discursif. Les différences s'amenuisent entre nom propre et nom commun quand un article indéfini est employé. Celui-ci traite le nom propre comme une entité modulable à l'envi, tout comme le serait un nom commun. Le lien sémantique subsiste avec le référent initial – tout comme un lien demeure entre un nom commun et son prototype. Les énoncés « c'est une Babel de cannibales » [11] pour décrire un abattoir et « c'est un cheval à tête d'homme » pour désigner le centaure sont-ils comparables ? Il me semble que oui si on assimile le référent initial partagé par la mémoire collective et culturelle qui correspond au nom propre de ville au prototype du mot « cheval », comme constitué de propriétés connues et définitoires. La création de l'animal mythologique est comparable à la construction discursive de cette nouvelle unité, cette nouvelle Babel. On assiste à la réalisation d'un nouveau modèle dans un monde contrefactuel. L'inventivité étant *a priori* sans limites, on sait qu'elle peut mener aux confins des trouvailles définitionnelles des surréalistes qui créent ce modèle déconcertant du « couteau sans manche ».

2.2 L'antonomase paraphrastique

Ce type d'antonomase se réalise dans deux rôles syntaxiques principaux, l'apposition et l'attribut[25], qui donnent au nom propre une fonction prédicative. Les deux toponymes renvoient au même référent, l'un est interprété littéralement, l'autre métaphoriquement. La paraphrase est définitionnelle. Le corpus ne compte que deux occurrences de la structure « déterminant démonstratif + nom propre + complément prépositionnel », qui illustre les deux fonctions grammaticales prédicatives, l'exemple [14] pour le cas d'apposition et l'exemple [7] pour le cas de sujet grammatical :

[14] C'est la plaine d'Argos, *cette Beauce de la Grèce*, où les jeunes filles cueillent les feuilles de mûrier et sèment la graine du coton. (E. About, *La Grèce contemporaine*, 1854, p. 28) [apposition]

Autrement, l'article défini remplace le démonstratif, que ce soit en position attributive [15] et [16] ou appositive [17] :

[15] Tout ce régime est extrêmement despotique, j'en conviens, mais il faut bien se persuader que *l'Autriche est la Chine de l'Europe*. J'en ai dépassé la grande muraille... et je regrette seulement qu'elle manque de mandarins lettrés. (G. de Nerval, *Voyage en Orient*, 1851, p. 223)

[16] *Schönbrunn est le Versailles de Vienne*. (G. de Nerval, *Ibid*, p. 225)

[17] Abyla, maintenant le Mont des Singes, est de l'autre côté en Afrique, tout près de Ceuta, possession espagnole, *le Brest et le Toulon de la Péninsule*, où l'on envoie les plus endurcis des galériens. (Th. Gautier, *Voyage en Espagne,* 1843, p. 436)

[23] Voir K. Jonasson, *Le nom propre. Constructions et interprétations*.
[24] F. Rastier, *Sémantique interprétative*, PUF, Paris 1987, p. 62.
[25] Voir K. Jonasson, *Le nom propre en fonction d'attribut*, "Studier I Modern Sprãkvetenskap", 10, 1993, pp. 132-153.

La présence du complément de nom qui suit le nom propre en antonomase permet d'ajuster le toponyme comparant au lieu exogène décrit, en ajoutant la précision sur le déplacement géographique à opérer et la relocalisation à réaliser. Cependant, si la paraphrase établit une équivalence sémantique entre deux segments linguistiques (F. Neveu), la glose par « c'est-à-dire » est difficilement acceptable pour les cas de toponymes apposés. Avec un démonstratif, il est difficile d'accepter un énoncé du type *« c'est la plaine d'Argos, c'est-à-dire cette Beauce de la Grèce » ; cela doit pouvoir signifier que l'antonomase en apposition n'a pas valeur explicative. La reformulation fonctionne comme nouvel acte de référenciation, parallèle au précédent et la lecture en terme support pour l'élément contingent et terme apport pour l'élément figural paraît peu probable. La proposition relative qui suit explicite l'image qui est construction d'un autre monde par le seul regard du voyageur. De même, un énoncé comme *« Ceuta, c'est-à-dire le Brest et le Toulon de la Péninsule » est peu acceptable, sans doute parce que cet élément n'a pas le statut d'une glose mais crée une nouvelle image, propre au regard et à l'appréciation du voyageur.
Les cas de construction attributive établissent une homologie de propriétés entre le sujet et l'attribut : la superposition des deux images induit le traitement figural. Pour interpréter l'énoncé « L'Autriche est la Chine de l'Europe » par exemple, dans le sens voulu par l'énonciateur, le lecteur opère une sélection des propriétés constitutives de la Chine dans un certain contexte socio-historique. Pour cette occurrence, c'est la dimension politique qui est pointée, grâce à la phrase précédente où il est question du régime politique. L'antonomase sélectionne des propriétés du référent initial pour les faire coïncider avec le référent contingent. De fait, l'énonciateur réduit la *compréhension* du toponyme - au sens que ce terme prend dans le binôme formé avec *extension* - en élargissant son champ d'application à d'autres objets du monde que le référent initial. Ce glissement d'un référent littéral à un ou des référents figurés ne peut se faire cependant qu'en conservant au moins partiellement le dossier associé au toponyme, tout en associant un autre point de vue sur le référent.

3. Sous l'antonomase, le stéréotype

3.1 La théorie des espaces mentaux

Dans la perspective de la sémantique cognitive, la théorie des espaces mentaux[26] permet d'interpréter l'emploi en antonomase des toponymes en termes de constructions mentales opérées par les interactants de la communication, ici le voyageur et son lecteur. Les toponymes ont pour spécificité que la connexion entre le rôle et la valeur est plus stable que celle des noms propres de personnes. Un énoncé comme « le président de la République française » correspond à une valeur variable selon les paramètres historiques. En revanche, un nom de ville ne pourra pas être attribué à une autre ville que celle qui correspond au référent initial, dans un discours non figuré. Le voyageur construit un espace où les toponymes assurent des rôles fictifs. Comme on dit que telle actrice *est* tel personnage dans un film, pour dire qu'elle en assure le rôle, pourrait-on dire que la Beauce *est* Argos dans des énoncés contrefactuels ? Cette fonction pragmatique assure le lien entre monde réel et monde fictif. La réalité compte des lieux réels, la scène du récit de voyage invente des rôles fictifs tenus par des lieux du monde réel. Ce procédé concourt aux procédés de fictionnalisation du récit de voyage. L'antonomase fonctionnerait comme cette interface entre l'espace référentiel, concret, et l'espace mental du locuteur, comme construction abstraite où se nouent des relations et des correspondances entre des unités du monde. Ces interactions sont construites en discours, elles sont propres à chaque locuteur mais elles doivent rencontrer, au moins partiellement, des correspondances dans l'espace mental du lecteur pour être interprétées. Dans l'exemple suivant [18], le référent exogène, la mosquée, est présentée comme équivalente d'un référent endogène, Saint-Pierre. Les termes de l'équivalence sont à reconstruire par le lecteur : empruntant la passerelle qui mène d'une religion à une autre, celui-ci est invité à sélectionner les propriétés aptes à justifier cette analogie dans l'espace mental de l'écrivain. La coïncidence des deux espaces mentaux se fait au bénéfice de la valeur symbolique attachée à chacun des deux édifices dans les deux mondes mis en contact.

> [18] La mosquée de Sainte-Sophie, le Saint-Pierre de la Rome d'Orient, élève son dôme massif et gigantesque au-dessus et tout près des murs d'enceinte du sérail. (A. de Lamartine, *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient (1832-1833) ou Notes d'un voyageur*, 1835, pp. 377-378)

3.2. Prototype et stéréotype

Sur le plan sémantique, pour interpréter les figures de l'antonomase, il s'agit de retrouver les propriétés présentes dans la représentation du référent initial susceptibles de déclencher le processus analogique à la base de l'antonomase. L'antonomase permet ainsi de sélectionner certaines composantes pour en faire des traits essentiels.

[26] G. Fauconnier, *Espaces mentaux*, Minuit, Paris, 1984.

La théorie du prototype qui remet en cause l'analyse qui envisage les catégories comme des unités discrètes déterminées par un ensemble de caractéristiques communes aux éléments qui les constituent pourrait-elle s'appliquer aux noms propres et permettre l'explicitation de l'antonomase ? Certes, le nom propre prototypique ne définit pas une classe et ne peut désigner qu'un seul objet du monde, stable dans un univers discursif. L'antonomase déplace l'emploi du nom propre dans la sphère du nom commun, tout en maintenant la mémoire du référent initial. Dès lors qu'un ensemble de propriétés est associé à un nom de lieu, rien n'empêche un fonctionnement similaire à celui d'un nom commun envisagé comme catégorie. Le prototype d'un nom de lieu correspond à l'emploi du nom propre associé à son référent initial. D'autres lieux peuvent s'approcher de ce prototype de manière graduelle, selon des degrés de similarité variables. L'approximation est constitutive du processus de catégorisation. Cette opération est fondée sur une dynamique d'identification et de différenciation à partir d'un prototype. C'est ce postulat qui permet d'expliquer des énoncés comme « très Fontainebleau » que fournit l'extrait [18] :

> [19] La route - ce n'est qu'un presque invisible sentier, que nous ne reconnaîtrions pas sans le garde qui nous guide - s'engage dans un pays assez mouvementé, presque montagneux ; haute roche de granit ; *très Fontainebleau*. (A. Gide, *Le Retour du Tchad*, 1928, p. 962)

La part des traits topographiques associés au nom propre Fontainebleau et activés par le contexte n'est pas explicitée. Avec l'adverbe intensif, se lit en filigrane un stéréotype : l'énoncé, de type allusif, signale que la route exprime, à un haut degré, une analogie avec les propriétés du toponyme qui en font comme un parangon. L'image évoquée par la forêt de Fontainebleau n'est pas décrite, elle est censée être la même chez l'énonciateur et tous les récepteurs. L'image stéréotypée a une base essentialiste et une dimension consensuelle qui dispense de précisions textuelles. Sans qu'il y ait d'emploi figural, le stéréotype se lit aussi de la même manière au travers d'énoncés qui utilisent l'adjectif « vrai » :

> [20] Un air de ville abandonnée. C'est bien *du vrai Japon* par exemple, et rien ne détonne nulle part. Moi seul je fais tache, car on se retourne pour me voir. (P. Loti, *Japoneries d'automne*, 1889, p. 87)

Ce fonctionnement allusif est encore à l'œuvre avec les marqueurs de l'approximation, « une sorte de », « une espèce de » qui visent un modèle dont approchent de manière imparfaite d'autres objets du monde. La tournure « une espèce de + NP » est un hapax dans le corpus.

> [21] L'Anjou me semble *une espèce de Normandie*. (G. Flaubert, *Par les champs et par les grèves* : *Touraine et Bretagne*, 1848, p. 187)
> [22] Aujourd'hui, cette ville de l'ancienne Thébaïde est pour les étrangers qui remontent le Nil *une sorte de Capoue*. Il y a là des Laïs et des Aspasies qui mènent une grande existence, et qui se sont enrichies particulièrement aux dépens de l'Angleterre. (G. de Nerval, *Voyage en Orient*, 1851, p. 349)

La tournure est allusive mais le développement phrastique qui suit justifie l'analogie. Comme un nom commun, le toponyme peut catégoriser. Le référent initial qui définit le prototype du nom propre est le meilleur exemplaire de la catégorie dont peut s'approcher un autre nom de ville. Les propriétés associées au toponyme ne sont pas équivalentes mais hiérarchisées et activées selon les besoins contextuels. La mono-sélection, choix d'un seul trait, est réalisée lorsque le nom propre devient adjectif dans les expressions du type « guirlandes pompéi » (Th. Gautier, *Voyage en Espagne*, 1843, p. 144) où la description est allusive encore mais où le trait sélectionné prend une allure hyperbolique et emblématique du référent tout entier.

Conclusion

Le nom de lieux, comme tous les noms propres, se distingue du nom commun quand on envisage la problématique du sens et de la référence. L'emploi prototypique du nom propre de lieux est celui qui associe de manière non ambiguë le toponyme et le « référent initial ». Le sens véhiculé est de nature instructionnelle, établissant un lien avec ce référent. Le nom propre est enfin porteur d'un dossier, qui reste à l'état latent ou présupposé, dans toutes ses occurrences. Ce dossier est conçu comme un ensemble de composantes qui sont évoquées aussitôt que le toponyme est prononcé dans un univers de discours. La particularité de ce type de nom propre par rapport aux anthroponymes est qu'une volonté descriptive a prévalu le plus souvent à l'acte de baptême du lieu. Ces composantes sont stables quand elles sont d'ordre topographique : la Beauce, par exemple, a pour propriété topographique principale d'être une plaine et elle devient pour cela, dans l'imaginaire collectif, le parangon d'un terrain plat. Les composantes sont plus mouvantes quand elles sont liées à un contexte historique : si la ville de Beyrouth est idyllique chez Lamartine, elle devient théâtre et synonyme de guerres des années plus tard. L'étude empirique proposée a observé des exemples littéraires attestés dans les récits de voyage non prototypiques ou figurés. La reformulation de nature substitutive a permis d'éclairer la figure de l'antonomase, réalisée au travers

d’un dispositif paraphrastique ou périphrastique. La substitution, qui table sur la sélection de propriétés associées au nom propre de remplacement et stipulées comme partagées par le lieu à décrire, est saisie à un point différent pour les deux procédés : la paraphrase maintient la co-présence des deux toponymes dans une relation syntaxique appositive ou attributive tandis que la substitution d’un toponyme attendu par un autre, en emploi modifié, est aboutie dans le cas de la périphrase : la reformulation peut être dite alors *in absentia*. La paraphrase, entrant ici en contraste avec la périphrase, ne se confond cependant pas avec la glose paraphrastique. D’un toponyme à l’autre, les marqueurs en « dire », spécifiques de la glose, ne sont pas envisageables. Le toponyme modifié qui intervient dans la suite du toponyme en emploi prototypique introduit une réorientation du point de vue sur le référent désigné et correspond à un nouvel acte de référenciation.

Le nom propre glisse dans la classe du nom commun sans se confondre avec lui. Sur le plan syntaxique, les configurations où il entre permettent de bloquer le renvoi au référent initial ; il s’agit des déterminants ou des expansions du nom qui l’accompagnent mais aussi des rôles syntaxiques prédicatifs qu’il occupe, apposition et attribut du sujet. Sur le plan sémantique, il est susceptible de définir une classe d’objets organisés autour de l’emploi exemplaire ou prototypique qui autorise des configurations syntaxiques avec des outils de l’approximation comme « une espèce de » ou « une sorte de ». Le remodelage du toponyme avec des compléments restrictifs contribue à la création de nouvelles entités, qui maintiennent toujours le lien avec le référent d’origine. Le système allusif à l’œuvre évoque le fonctionnement du stéréotype, qui permet d’établir une communauté culturelle entre le voyageur et son lecteur. Avec l’antonomase est mise en avant la dénomination comme résultat d’une expérience particulière du voyageur. Cette figure signale le récit de voyage comme construction imaginaire, en dépit de son enjeu pragmatique d’ordre factuel. Le voyageur attribue des rôles aux lieux authentiques, en sélectionnant un ou plusieurs traits jugés représentatifs. L’antonomase, qui repose sur le procédé de l’analogie à vocation didactique puisqu’elle consiste à remplacer l’inconnu par le connu, réussirait-elle ainsi à être une passerelle entre les espaces, un lieu rêvé où l’autre et le même se rencontrent, où les frontières s’abolissent ?